



AVIS PUBLIC
PROMULGATION DES SÉANCES ORDINAIRES
CONSEIL MUNICIPAL DE MARIA

Aux citoyens et citoyennes de la municipalité de Maria, avis public est par le présent donné par le soussigné, Thomas Romagné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, de ce qui suit :

- 1- Le conseil municipal de Maria a fait l'adoption, lors d'une séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018, de la résolution n° 220-18 confirmant les dates, heures et endroit où se tiendront les séances ordinaires du conseil municipal au cours de l'année 2019;
- 2- Le calendrier 2019 des séances ordinaires du conseil municipal peut être visualisé à l'aide du tableau suivant, à savoir :

Calendrier 2019 - Séances ordinaires du conseil municipal de Maria			
DATE		HEURE	ENDROIT
Lundi	14 janvier	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	4 février	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	4 mars	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	1 ^{er} avril	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	6 mai	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	3 juin	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	8 juillet	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	5 août	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Mardi	3 septembre	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	7 octobre	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	4 novembre	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau
Lundi	2 décembre	19 h 30	Hôtel de ville, salle Rouleau

N. B. : Le conseil municipal peut tenir au besoin des séances extraordinaires à la mi de chaque mois. Veuillez consulter le site Internet www.mariaquebec.com pour connaître la date officielle de ces séances.

Donné à l'hôtel de ville de Maria en ce 5^e jour de décembre 2018.

Le secrétaire-trésorier et directeur général,

Thomas Romagné